



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE - N° 2025-002**

La Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, lors de sa séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mercredi 5 mars 2025, à 19 h 30 au centre culturel situé au 86, rue Archambault à Saint-Jean-de-Matha, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**NATURE ET EFFET**

La demande de dérogation mineure, présentée par M. Michel Archambault, vise à autoriser, sur le lot 5 862 868, situé au 2171, route Louis-Cyr, un empiètement de 5,02 mètres en cour avant d'un garage détaché.

**RÈGLEMENT ET ARTICLES**

Cet empiètement de 5,02 mètres déroge au troisième alinéa de l'article 4.6.2.1. du *Règlement de zonage numéro 502*, lequel dispose que sur un lot d'angle, les bâtiments accessoires ne peuvent être implantés que dans la cour arrière et dans les cours latérales. De plus, il est possible d'empiéter dans la cour avant qui n'est pas parallèle à la façade principale du bâtiment à condition de respecter la marge de recul avant prescrite. La marge de recul avant est de 15 mètres pour la zone CS-3 selon la grille des usages du *Règlement de zonage numéro 502*.

Cette demande est effectuée conformément aux dispositions relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale sur les sites patrimoniaux, paysages naturels et traditionnels applicables à la zone CS-3.

Cette demande est effectuée conformément au *Règlement de dérogation mineure numéro 507*.

**LOT VISÉ**

Le lot numéro 5 862 868 situé au 2171, route Louis-Cyr.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance qui se tiendra le 5 mars 2025, à 19 h 30 au centre culturel.

Tout intéressé pourra prendre connaissance de la décision du conseil en communiquant avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité.

**DONNÉ À SAINT-JEAN-DE-MATHA CE 18<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX-MILLE-VINGT-CINQ**

Philippe Morin  
Directeur général et greffier-trésorier

(0125-33-8235)